SITE DES ÉCLUSES 07 ET 08 DU VERSANT LOIRE, DITE ECLUSE DOUBLE DE CHAVANCE (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Achun
bief 08 du versant Loire

Dossier IA58000730 réalisé en 2011 revu en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Le décret de 1784 ordonne la création d'un canal entre Baye et Châtillon-en-Bazois. En 1790, les travaux sont pratiquement achevés pour cette section. Cependant, en 1823, les ingénieurs des Ponts et Chaussées dressent un constat moins optimiste : « L'ancien canal, entre l'étang de Baye et l'Aron à Châtillon, a une longueur de 15 528,32 mètres. (.) Depuis la suspension des travaux, le fond du canal s'est partout exhaussé, et en quelques endroits, il a été creusé par les eaux ; les talus intérieurs et extérieurs se sont dégradés et déformés ; des brèches se sont faites dans les digues ; les chemins de halage ne sont plus de niveau dans chaque bief. ». En ce qui concerne les écluses : « Le nombre des écluses du vieux canal avait été fixé à quatorze. Onze de ces écluses sont commencées. (.) Aucune ne pourrait servir dans l'état où elle se trouve ». Les maisons éclusières exigeaient de fortes réparations, quand il ne fallait pas les construire entièrement : une maison éclusière pour les cinq écluses de Chavance avait été construite dès le 18e siècle. Elle se situe au niveau de l'écluse triple. L'écluse double ne reçoit quant à elle une maison éclusière qu'en 1854 : les travaux sont adjugés au sieur Jobredaux. (Archives nationales, F14 6984 ; Archives nationales, F14 6986 ; M.-F. Billet et C. Descamps, Canal du Nivernais, la grande flâne, 1990)

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1854 (daté par source)

Description

Cette écluse double est séparée de l'écluse triple de Chavance, située en amont, par un bassin de port. Les sas sont construits en moellon enduit. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuile plate. Elle abrite aujourd'hui un bar-restaurant.

Eléments descriptifs

Typologie : Maison de type lucarne à fenêtre pendante. Maison de plan rectangulaire couverte d'une toiture à deux pans. Sa façade se compose de deux fenêtres encadrant une porte centrale. Cette dernière est surmontée d'une lucarne pendante permettant un accès extérieur au grenier. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Sources documentaires

Documents figurés

- **Dessin d'une maison éclusière construite à l'écluse double de Chavance. Plan, coupe et élévation (avec détails de la cheminée et de la corniche). (Dessin ; 1854 ; 84 x 56,5 cm. Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.**
  Dessin d'une maison éclusière construite à l'écluse double de Chavance. Plan, coupe et élévation (avec détails de la cheminée et de la corniche). Dessin ; 1854 ; 84 x 56,5 cm. Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.
  Lieu de conservation : VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal du Nivernais

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, port

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

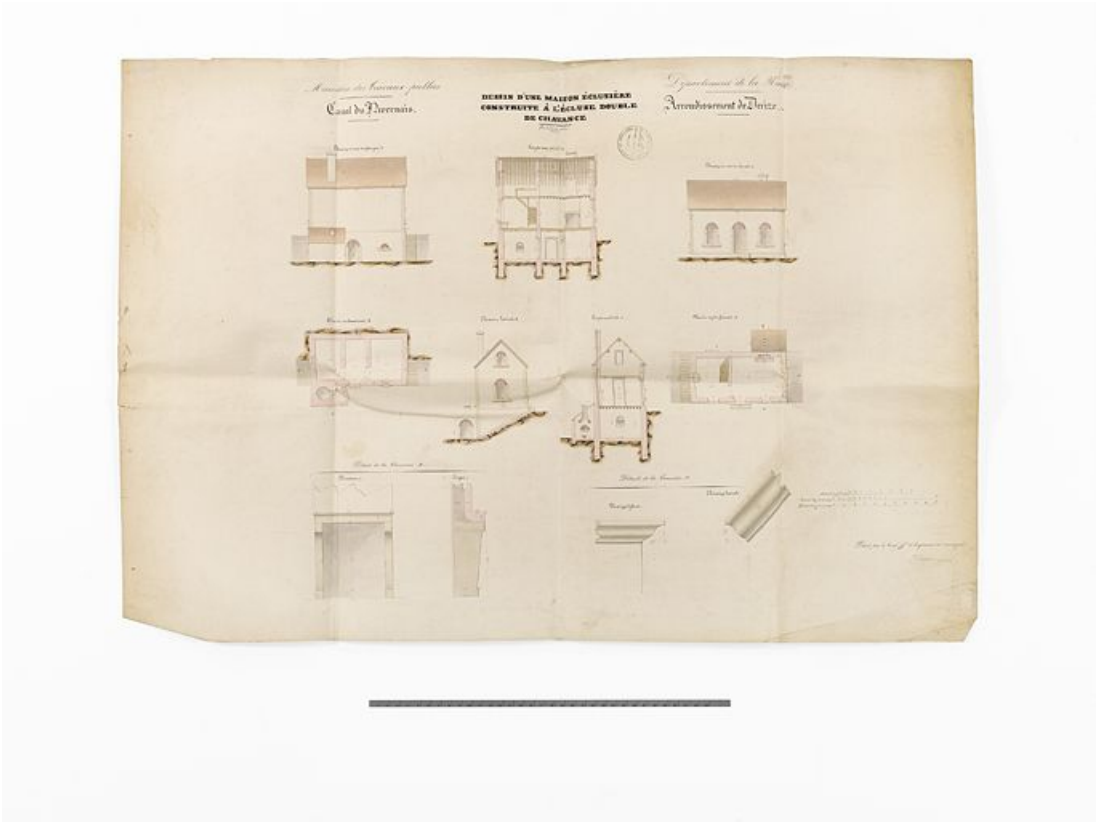

"Dessin d'une maison éclusière construite à l'écluse double de Chavance". Plan, coupe et élévation (avec détails de la cheminée et de la corniche). (Dessin ; 1854 ; 84 x 56,5 cm, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny)

Source :

Dessin d'une maison éclusière construite à l'écluse double de Chavance. Plan, coupe et élévation (avec détails de la cheminée et de la corniche). Dessin ; 1854 ; 84 x 56,5 cm. Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.
Lieu de conservation : VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

N° de l'illustration : 20135800023NUC4A
Date : 2013
Auteur : Thierry Kuntz (reproduction)
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine